

MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

L'an deux mille huit, le 11 septembre à 18h30.

Le Conseil Municipal de Brennilis, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,
Sous la présidence de Jean-Victor Gruat, Maire.

Présents : Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoariec, Alexis
Manac'h, Carole le Boulanger, Jérôme Cochenec, Sylvie Birhart, Jean Faillard,
Anita Daniel, Berc'hed Troadec.

Absents : néant

Secrétaire de séance : Françoise Borgne

Convocation : 3 septembre 2008.

OBJET : restauration des toitures de l'église
Contrôle SPS (procédure adaptée).

Dans le cadre des travaux de restauration de l'église de Brennilis, la Mairie a contacté
4 entreprises pour effectuer **une mission de coordination SPS (phase de conception et
phase de réalisation)**.

La Commission d'appel d'offres réunie le 10 juillet 2008, en présence de Marc Lemesle de la
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Rennes a examiné les différents devis :

.SOCOTEC	11 092.90 EUROS TTC
.APAVE.....	11 015.16 EUROS TTC
.NORISKO.....	11 146.72 EUROS TTC
.VERITAS.....	8 372.00 EUROS TTC

L'entreprise VERITAS de Brest a été retenue pour un montant de 8 372 euros TTC
(huit mille trois cent soixante douze euros TTC) par la Commission d'appel d'offres.

**Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité de retenir l'entreprise
VERITAS de Brest pour effectuer cette mission.**

Pour copie conforme au registre.

Le Maire,
Jean-Victor GRUAT.



29/ BRENNILIS Eglise
Restauration des toitures

COMMUNE DE BRENNILIS

PROCEDURE ADPATEE

LOT

Contrôleur SPS

Département: FINISTERE

Localité: BRENNILIS

Edifice: Eglise

Opération Restauration des toitures

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

SPS

/BRENNILIS Eglise
Restauration des toitures

N°	Entreprise	Qualification	Déclarations du candidat	Attestations fiscales et sociales	Attestation sur l'honneur (travail illégal)	Attestations d'assurance	Décision de la Commission / Offres
1	SOCOTEC	x	α	α	α	α	11.092,90 € TTC
2	APAVE	α	α	α	α	α	11 015,16 € TTC
3	NORISKO	α	α	α	α	α	11.146,72 € TTC
4	VERITAS	α	α	α	α	α	8.372,00 € TTC
5							
6							
7							

Choix de l'entreprise VERITAS mains disant.

GERARD. Marcel.

SORGNE, Françoise

FAILLARD

Jan.



COURRIER ARRIVE
LE
25 SEP. 2008
SOUS-PREFECTURE
29150 CHATEAULIN